

**ARRÊTÉ**

Retrait d'une délégation de fonctions  
 Madame Maria LAGACHE-FORTES

N°Arr 2025\_302

**Le Maire de la commune de Nogent-sur-Oise,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-20 ;

**VU** l'arrêté n°ARR2025\_191 en date du 04/06/2025 portant délégation de fonctions au profit de Madame Maria LAGACHE-FORTES, conseillère municipale ;

**CONSIDERANT** que pour la bonne marche de l'administration communale, il est souhaitable qu'il soit mis fin à cette délégation de fonctions.

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : La délégation de fonctions accordée à Madame Maria LAGACHE-FORTES par arrêté n°ARR2025\_191 en date du 04/06/2025 est rapportée.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, publié sur le site internet de la Ville et transmis au Préfet de l'Oise ou au Sous-Préfet de Senlis, conformément à l'article L.2131-1 du CGCT.

Fait à Nogent-sur-Oise, le 03/12/2025

The image shows a blue ink signature of "Jean-François DARDENNE" above a circular official seal. The seal contains the text "VILLE DE NOGENT SUR OISE" around the perimeter, a central emblem featuring a figure, and the number "60" at the bottom.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Amiens – 14 rue Lemercier – 80000 AMIENS dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication ou affichage, par courrier ou de façon dématérialisée par le biais de la plateforme Télérecours Citoyen (<https://www.telerecours.fr/>).